

LE COMPOSTAGE C'EST FACILE, C'EST UTILE

Les déchets ménagers produits par les usagers de la Communauté de communes du Pays de Montsalvy sont déposés en sacs dans les bacs roulants, puis collectés par les Benne à Ordures Ménagères.



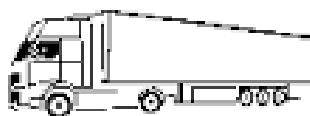
Après chaque tournée de collecte, les déchets sont vidés via un quai de transfert à Aurillac dans un camion de type semi-remorque.

Faute de solution locale de traitement, les déchets sont expédiés par la route dans le département du Tarn et Garonne (82) pour y être enfouis.

Trajet Aller 180 km



MONTECH



AURILLAC



40 kg de déchets fermentescibles par an et par habitant peuvent être compostés et ainsi éviter de suivre ce trajet. Il paraît évident pour tous les usagers qu'un trognon de pomme, des restes alimentaires, des épluchures, etc... doivent être traités plus localement et plus rationnellement.

Ce geste pourrait représenter à notre échelle une diminution de 280 tonnes de déchets produits annuellement, soit 12 rotations de camion (env 4 300 km), et soulager le coût de traitement qui, rappelons le, nous est facturé 132 €/tonne. L'économie annuelle avoisinerait 37 000 Euros.

En raison de la forte densité de ces déchets et de la facilité de leur traitement local, ils représentent une fraction très intéressante pour la réduction des déchets. Détourner ces déchets des solutions d'enfouissement peut représenter une réelle économie pour l'ensemble des usagers.

La Communauté de Communes du Pays de Montsalvy, en partenariat avec le SMOCE, vous propose d'acquérir un composteur individuel pour la somme de 25.32 € TTC, déduction faite des participations de l'ADEME et du Conseil Départemental du Cantal.

Les composteurs mis en vente sont des modèles bois d'une capacité unique de 800 litres, d'un montage facile sans outillage spécifique. En complément, nous fournissons un « bio seau » d'une capacité de 10 litres qui permet de stocker proprement des déchets de cuisine avant de les déposer dans le composteur.

Après réception du bon de commande ci-dessous complété et du règlement effectué à l'ordre du Trésor Public, les acquéreurs pourront récupérer leur composteur à Lafeuillade En Vézie au centre technique les mercredis matin, ou à la déchèterie aux horaires d'ouverture. Renseignements au 06.73.52.84.39.

✂.....

BON DE COMMANDE

NOM, Prénom :..... Tél :

ADRESSE :.....

.....

Je souhaite commander un composteur individuel, et je joins un chèque de 25.32 Euros à l'ordre du Trésor Public